



*Dans un souci de prévention, la cellule « promotion de la bienveillance » souhaite sensibiliser les professionnels et les patients aux précautions à prendre pour limiter les risques de chute et rappelle les quelques points suivants :*



se documenter sur les pathologies du patient pouvant générer une chute : troubles de la motricité, prise médicamenteuse, troubles visuels, troubles auditifs (compréhension des consignes, maladie de Parkinson, antécédents de chute, état cognitif...)



mettre à portée du patient : le téléphone, la sonnette, la télécommande, les objets usuels



positionner le lit au plus bas, après utilisation, pour tous les patients



bloquer les fauteuils et les lits



sur prescription médicale, mettre les barrières si nécessaire



veiller à ce que les patients soient bien chaussés (chaussures bien attachées) ou pieds nus



proposer du matériel d'aide à la marche si besoin



veiller à la signalisation des sols mouillés



veiller à ce que la chambre soit rangée



faire attention aux hypotensions post-dialyse



en hémodialyse : accompagner le patient valide à la balance